

# AGENT D'ENTRETIEN MENAGER DES BATIMENTS

## Cadre statutaire

---

<u>Catégorie</u> :	C
<u>Filière</u> :	Technique
<u>Cadre d'emplois</u> :	Adjoint technique,
<u>Rattachement hiérarchique direct</u> :	Coordonnateur d'entretien -Bâtiments
<u>Autres rattachements hiérarchiques</u> :	Responsable du service Voirie – Bâtiments

Poste à temps non complet : 28 heures / semaine

## Définition du poste

---

Effectue seul ou en équipe, l'enchaînement des travaux nécessaires au nettoyage et à l'entretien des surfaces et locaux du patrimoine de la collectivité et/ou d'un établissement d'enseignement selon un planning établi par le chef d'équipe.

## Activités principales :

---

### Nettoyage des locaux administratifs, techniques ou spécialisés

- Organiser méthodiquement son travail en fonction du planning et des consignes orales ou écrites
- Manipuler et porter des matériels et des machines
- Effectuer le choix et le dosage des produits en fonction des surfaces à traiter
- Lire les étiquettes et respecter les consignes d'utilisation
- Aspirer, balayer, laver, dépoussiérer des locaux et des surfaces
- Laver les vitres
- Identifier les différents matériaux
- Respecter les conditions d'utilisation des produits
- Différencier les produits acides et alcalins
- Utiliser des produits non-polluants (dosage, substituts...)

### Tri et évacuation des déchets courants

- Changer les sacs poubelles
- Opérer le tri sélectif
- Répartir les différents déchets dans les conteneurs adaptés
- Contribuer aux économies d'eau et d'énergie

### Contrôle de l'état de propreté des locaux

- Vérifier l'état de propreté des locaux
- Identifier les surfaces à désinfecter
- Respecter la discrétion requise, lors des interventions dans les locaux occupés
- Détecter les anomalies ou dysfonctionnements et les signaler aux professionnels compétents

### Et toute autre activité nécessaire au bon fonctionnement du service

## Conditions de travail :

---

- Travail seul ou en binôme. Nombreux déplacements à l'intérieur du lieu d'intervention ou sur plusieurs lieux différents – changement de lieux de travail en fonction des besoins du service.

- L'activité peut s'exercer en présence des usagers (espaces publics, etc.) ou en dehors des heures de travail de l'établissement concerné
- Horaires réguliers ou décalés – Travail un weekend / deux
- Port de vêtements professionnels adaptés (EPI) ; manipulation de détergents
- Pénibilité physique : station debout prolongée
- Autonomie limitée à l'exécution. Responsabilité dans l'utilisation du matériel
- Garant du respect des règles de sécurité dans le stockage des matériels et produits dangereux ou polluants
- Travail défini, contrôlé, évalué par le coordinateur d'entretien

## Compétences requises

---

### SAVOIR :





- Locaux de la collectivité
- Maîtrise du matériel, des techniques et des produits
- Règles d'utilisation des produits et matériels de nettoyage
- Notions de pourcentage, de dosage, de proportion
- Règles d'hygiène spécifiques aux locaux nettoyés (restaurant, crèches, etc.)
- Gestes et postures de la manutention
- Risques d'utilisation des produits (toxicité), risques électriques, thermiques, etc.
- Règles de base du tri sélectif
- Règles de propreté
- Techniques de nettoyage sans produits (microfibre)
- Techniques et outils de communication
- Permis B souhaité

### SAVOIR-FAIRE / SAVOIR-ETRE :

- Savoir organiser son travail en fonction des consignes écrites ou orales
- Etre capable de s'adapter à des situations de travail différentes
- Rigueur
- Dynamisme et réactivité
- Bonne résistance physique
- Discrétion
- Capacité d'adaptation

## Equipements de protection individuelle

---

					
Gants	Chaussures ou bottes	Vêtement de travail	Tablier de soudure	Harnais/Baudrier	Equipement haute visibilité
■	■	■	□	□	□

**Le port des EPI est obligatoire sous peine de sanctions disciplinaires**